

Préparation au jury de la Fédération Wallonie-Bruxelles : accès aux études d'infirmier hospitalier (brevet) (1858)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous avez le projet d'entamer des études d'infirmier "A2" mais ne disposez pas d'un certificat de 6e professionnelle ou d'un certificat de secondaire supérieur ? Cette formation d'un an peut vous aider à passer le jury pour y entrer !

Objectif et Contenu

Objectif	L'objectif de cette formation est de pouvoir présenter une épreuve d'admission à l' enseignement professionnel secondaire complémentaire section « soins infirmiers » (http://www.dorifor.be/formation/infirmier-hospitalier-brevet-1856.html) . Plus d'informations sur cette épreuve sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles (http://www.enseignement.be/index.php?page=27840) .
Programme	"Étant donné les attentes du jury, la formation [...] est avant tout scientifique : mathématiques, physique, chimie, biologie. Des cours de français, de religion et de séminaire d'actualité préparent les étudiants à faire un résumé et un commentaire d'un texte, à prendre des notes, à exposer et argumenter des idées et à présenter des examens oraux et écrits." Les élèves qui ont le potentiel pour présenter le jury du bachelier infirmier et qui manifestent leur motivation, auront des heures de « renforcement dépassement » davantage orientées vers les sciences.
Certification(s) visée(s)	Possibilité de séances de remédiation complémentaires . Aucun Cette formation relève de l'Enseignement Professionnel Secondaire Supérieur (EPSS).
Type de formation	Institutionnel
Organisation	
Durée	1 an
Horaire	en journée 8h10 à 16h10 temps plein
Début	septembre
Coût	130 euro + 50 euro pour inscription au jury - Coût réduit conditions d'exemption pour les frais d'inscription au jury -
Conditions d'admission	
Prérequis administratif	Avoir au moins 17 ans au plus tard le 31 décembre de l'année en cours (avoir 18 ans dans l'année de passation du jury).

- Avoir un projet de formation et de profession en soins infirmiers.
- Maîtriser correctement la langue française écrite et orale.
- Maîtriser les bases du calcul fondamental et faire preuve de raisonnement logique.
- S'engager dans une attitude constructive : présence aux cours et aux sorties organisées, respect des horaires, travail personnel en classe et à domicile, ?

Connaître

"Afin de soutenir le candidat dans son projet et de l'aider à bien prendre la mesure de ses forces et faiblesses dès le début de l'année, des tests diagnostiques en français et en mathématiques sont organisés fin juin et début septembre."

Intéressé(e) ?

Que faire

Les inscriptions se prennent sur rendez-vous : à partir de juin ou de fin août à fin septembre.

"L'inscription en année préparatoire se déroule en 2 temps :

1er temps : entretien individuel + informations générales. Il s'agit de faire connaissance avec le candidat, de comprendre son projet, de présenter notre section et le jury ainsi que de lister les documents que le candidat devra fournir en vue de son inscription.

2e temps : inscription. Il s'agit d'élaborer un dossier d'inscription.

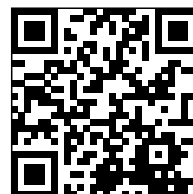
Ce sont les enseignants de l'équipe pédagogique de l'année préparatoire qui procèdent aux inscriptions afin de répondre à toutes questions éventuelles.

Les inscriptions se font uniquement sur l'implantation De Lengentier." (rue de Lengentier 6-14 - 1000 Bruxelles)

Remarques

Les cours sont donnés sur le site De Lengentier, 6-14 à 1000 Bruxelles (02 511 53 22)

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/1858>



Institut Dominique Pire

Rue de Lenglentier 6-14 - 1000 Bruxelles

02 511 53 22

- <https://cs-dp.be/>